

## **Interpellation urgente concernant la mobilisation en cours chez Smood**

Les livreuses et les livreurs de Smood sur Yverdon-les-Bains essaient, depuis des semaines, d'obtenir de leur hiérarchie ce qui peut sembler élémentaire : le paiement correct de leurs heures de travail, de leurs frais, de leurs pourboires et de leurs vacances ainsi que des améliorations dans la planification du travail. Si on additionne tous les frais que les livreurs et les livreuses de Smood ont à leur charge, leur salaire horaire descend parfois à des montants dépassant tout juste les CHF 10.- par heure. La planification du travail est également très problématique et oblige régulièrement les employé-e-s à travailler sept jours sur sept. A leur échelle, ces personnes se heurtent concrètement aux risques inhérents au développement de l'économie de plateforme et illustrent la nécessité de cadrer ce développement.

Face à cette mobilisation courageuse pour des conditions de travail digne, nous souhaitons poser la question suivante à la Municipalité :

1. La Municipalité a-t-elle un moyen d'intervenir auprès de Smood dans le cadre de ce conflit social pour proposer un rôle de médiation ou pour favoriser, d'une manière ou d'une autre, le dialogue social ?

Ella-Mona Chevalley

Julien Wicki

### Résolution

Ayant entendu les explications de la Municipalité, le Conseil communal d'Yverdon-les-Bains, solidaire des livreuses et des livreurs de Smood dans leurs efforts pour des conditions de travail dignes, invite la Municipalité à agir, dans les limites de sa compétence, en faveur du dialogue social entre l'entreprise et ses salarié-e-s.